

Reddition du général Ntaganda à l'ambassade américaine à Kigali

Le général Bosco Ntaganda demande à être transféré à la CPI Voice of America, 18.03.2013 Bosco Ntaganda, ce général congolais en fuite et recherché par la Cour pénale internationale (CPI) s'est rendu aux autorités américaines à Kigali, à l'ambassade américaine au Rwanda, demandant d'être transféré à La Haye, selon le Département d'Etat. Bosco Ntaganda est allé lundi à l'ambassade américaine à Kigali où il a demandé à être transféré à La Haye. C'est la Ministre des Affaires étrangères du Rwanda, Louise Mushikiwabo qui a d'abord annoncé la nouvelle sur son compte Twitter. Le Département d'Etat américain l'a ensuite confirmé par la voix de son porte-parole.

Ntaganda a été inculpé par la Cour pénale internationale sur sept chefs d'accusation de crimes de guerre et trois chefs d'accusation de crimes contre l'humanité. L'histoire semble donc se répéter dans l'Est de la RDC. On se souvient que quatre ans plus tôt, Laurent Nkunda, autre figure emblématique de l'ex-CNDP, avait lui aussi été mis hors d'état de nuire au Rwanda. Réputé sans pitié, Ntaganda était accusé par de nombreux experts de jouer un rôle de premier plan au sein de la rébellion du M23. A Kinshasa, on se satisfait de ce dénouement comme l'explique Lambert Mende le porte-parole du gouvernement congolais : "Nous pensons que c'est le début de la fin de l'immunité dans cette région martyre dans l'est du pays et dans la région des grands lacs." Le général Bosco Ntaganda "prêt à se rendre à la CPI PANA, 18 mars 2013 Kigali, Rwanda - Le général Jean Bosco Ntaganda, un des officiers dissidents de l'armée congolaise est prêt à se rendre de "lui-même" à la Cour pénale internationale (CPI) de La Haye, a indiqué un communiqué rendu public par l'ambassade des Etats-Unis à Kigali. "Le général Ntaganda a exprimé sa volonté et d'acceptation de se rendre à La Haye", a ajouté le communiqué citant le porte-parole du Département d'Etat américain Victoria Nuland. "Les Etats-Unis vont aider le général Ntaganda à se rendre devant la CPI", a ajouté Mme Nuland, sans préciser la date de son extradition vers La Haye. Dans un communiqué transmis à la PANA à Kigali, le gouvernement rwandais a pour sa part annoncé que le général (Jean Bosco) Ntaganda s'est présenté à l'ambassade américaine à Kigali dans la matinée de lundi. Selon des sources concordantes, le général mutin, qui est resté longtemps en cavale, aurait traversé la frontière rwandaise samedi en compagnie de quelques centaines de ses partisans. RDC : recherché par la CPI, le rebelle Ntaganda est à l'ambassade américaine de Kigali AFP, 18/03/2013 Le général rebelle de République démocratique du Congo (RDC), Bosco Ntaganda, recherché par la Cour pénale internationale (CPI) pour crimes contre l'humanité, se trouvait lundi à l'ambassade américaine au Rwanda, après avoir fui l'est de la RDC, ont annoncé Kigali et Washington. Le Département d'Etat a confirmé lundi soir à Washington que M. Ntaganda était arrivé dans la matinée à la représentation américaine dans la capitale rwandaise et « avait demandé son transfert à la CPI à La Haye ». « Nous venons d'apprendre que le général Bosco Ntaganda s'était présenté à l'ambassade américaine à Kigali ce (lundi) matin » avait auparavant déclaré la ministre rwandaise des Affaires étrangères, Louise Mushikiwabo, dans un communiqué officiel. « Le gouvernement du Rwanda est en train de rechercher de plus amples détails sur cette situation en constante évolution », avait indiqué simplement le ministre dans ce texte. Bosco Ntaganda, chef d'état-major de la rébellion du Congrès national pour la défense du peuple (CNDP) est devenu général dans l'armée de RDC, après un accord de paix signé le 23 mars 2009 avec Kinshasa. Il a de nouveau fait défection au printemps 2012 et est depuis accusé par de nombreux experts de jouer un rôle de premier plan au sein de la rébellion du Mouvement du 23 mars (M23), lancée en mai 2012 dans l'est congolais et formée en grande partie d'ex-membres du CNDP dénonçant la non-application de l'accord de paix. Le M23, qui a toujours refusé l'implication de Bosco Ntaganda au sein du mouvement, s'est scindé fin février en deux factions rivales qui se sont affrontées dans l'est de la RDC. Kinshasa avait affirmé dimanche que Bosco Ntaganda avait franchi la frontière entre l'Est de la RDC et le Rwanda, dans la foulée de centaines de combattants de la faction qu'il est accusé de diriger, mise en déroute. Bosco Ntaganda fait l'objet depuis 2006 de deux mandats d'arrestation de la CPI pour des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, notamment l'enrôlement d'enfants-soldats et des viols, commis dans les régions de l'Ituri (Nord-est de la RDC) et du Kivu (est) au début des années 2000. Réputé sans pitié, est surnommé « Terminator ». Ni le Rwanda, ni les Etats-Unis ne sont signataires du Statut de Rome, traité fondateur de la CPI. En conséquence, aucun de ces deux pays n'ont obligation de transférer Bosco Ntaganda à la CPI, basé à La Haye (Pays-Bas). « La CPI cherche à confirmer auprès des autorités compétentes l'information selon laquelle Bosco Ntaganda se trouverait à l'ambassade américaine à Kigali », avait indiqué lundi soir à La Haye Fadi el-Abdallah, porte-parole de la CPI. « Si cette information est confirmée, la Cour prendra les dispositions nécessaires en vue du transfert de M. Ntaganda à La Haye », avait ajouté M. El-Abdallah. « Rien n'empêche un Etat qui n'est pas partie au Statut de Rome de coopérer avec la Cour sur une base volontaire », avait-il souligné. Kigali a récemment accusé par de nombreux experts de l'ONU, malgré ses dénégations, de soutenir le M23. Le Rwanda comme 10 autres pays de la région, a paraphrasié fin février un accord-cadre régional destiné à ramener la paix dans l'est RDC, dont les signataires s'engagent à ne pas accueillir d'individus recherchés par la justice internationale. Mi-novembre 2012, le M23 avait occupé une dizaine de jours la ville de Goma, capitale de la province riche et instable du Nord-Kivu, avant d'accepter une médiation diplomatique régionale dirigée par l'Ouganda, qui a jusqu'ici peu progressé et dont la reprise était prévue d'ici une semaine, selon Kampala. En novembre, la procureure de la CPI, Fatou Bensouda, avait estimé que Bosco Ntaganda était l'un des « principaux instigateurs de l'instabilité qui prévaut sur l'ensemble de la région des Grands Lacs » et qu'il arrêter « à impérativement ».